

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

Séance du mercredi 23 janvier 2013

NOMBRES DE MEMBRES		
Affiliés au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
35	35	20

L'an deux mille treize et **le vingt trois janvier**, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc CLEMENTE, Maire.

Etaient présents : MM. Luc CLEMENTE, Fred DERNE, Marie GARON, Yolène LARGEN, Chantal BAUCELIN JEANNE-LOUISE, Emile GONIER, Marilyne MARMOT-CHAUVET, Elise JEAN-BAPTISTE, Lucien LAFONTAINE, Christian DORDONNE, Maurice JOSEPH-MONROSE, Martine ABAUL, Théodore HENRI, Annette CATAYEE, Jean-Philippe JEAN-BOLO, Sainte-Claire JANVIER, Victorien QUIMBERT, Jean-Luc GRABIN.

Absents : MM. Antoine BARNAY, Marie-Louise BROCHE, Dominique CUPIT, Joseph Armand BRAY, Alfred ALMONT, Gabrielle JEAN-BAPTISTE, Robert NAPOLY, Marinette TORPILLE, Eric JULTAT, Evelyne DOS- SANTOS, Dominique LOVINCE, Maryse AUGUSTE-CHARLERY.

Absents excusés : MM. Antoni LOUIS-LEOPOLD, Christine ALIKER, Alisette BEN-MAHOMED SAINT OLYMPE, Danielle RAYMOND Chantal LAPERDRIS.

Procuration : MM. Antoni LOUIS-LEOPOLD et Christine ALIKER, ont donné respectivement procuration à MM. Luc CLEMENTE et Marie GARON.

**ASSOCIATION PASSERELLE : SUBVENTION
DE FONCTIONNEMENT POUR L'ANNEE 2013**

A la demande de Monsieur le Maire, Madame Elise JEAN-BAPTISTE, 8^{ème} Adjoint au Maire – Elue déléguée aux Finances, informe l'assemblée que par courrier du 20 novembre 2012, le Président de l'Association PASSERELLE a sollicité de notre commune l'octroi d'une subvention de fonctionnement pour l'année 2013.

En 2012, la subvention reçue a permis à cette association d'encadrer 80 jeunes issus des quartiers de Fond Lahaye, Fond Bernier et Cité Démarche.

A l'appui de sa demande, elle a produit les supports suivants :

- un projet d'activités pour l'année 2013 avec son budget prévisionnel global de quatre vingt un mille cinq cent euros (81 500,00 €)
- le rapport d'activités synthétique de l'année 2012
- le compte de résultat de l'année 2011

Budget prévisionnel

DEPENSES	MONTANTS	RECETTES	MONTANTS
Assurance	150	Participation parents (soutien scolaire)	23 000
Téléphone-internet-affranchissement	750	Subvention CAF	7 000
Services bancaires	80		
Salaires	46 580	Subvention Ville de Schœlcher	30 000
Charges sociales	21 540	Contributions sorties	7 000
AIMTM	400	Subvention Conseil Régional	6 000
Matériel pédagogique	400	Subvention CLAS	3 000
Intervenant extérieur	1 500	CACEM	4 500
Sorties pédagogiques	3 100	Divers	1 000
Sortie découvrons la Caraïbe	7 000		
TOTAL	81 500	TOTAL	81 500

Les membres de la Commission des Affaires Scolaires et Universitaires, lors de la séance du 12 décembre 2012, ont émis un avis favorable à cette demande, mais avec une réserve.

Ils demandent, en effet, que :

- le montant de la subvention sollicitée soit revu afin de prendre en compte les éléments pris en charge par la Ville pour l'hébergement de cette association dans les locaux communaux : part du salaire des agents affectés à l'entretien de cet espace, frais d'eau et d'électricité, équivalent du coût du loyer afférent ;
- un complément d'information soit apporté par l'association sur ses charges de personnel.

La commission Finances en sa séance du 21 janvier 2013 a émis un avis favorable à l'octroi d'une subvention de fonctionnement pour l'année 2013 de vingt mille euros (20 000 €).

=====
Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Madame Elise JEAN-BAPTISTE, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- d'accorder la subvention de fonctionnement au titre de l'année 2013 à l'association PASSERRELLE ;
- d'imputer la somme de 20 000 € (vingt mille euros) au budget communal.

=====
 Pour extrait certifié conforme,
 Schœlcher, le 04 FEV. 2013

Le Maire



CLEMENTE